

OBJET : Programme d'aide aux employés et à leur famille

Nous désirons vous rappeler que depuis le 15 février 2018, nous avons mis en place un Programme d'aide aux Employés et à leur famille (PAEF) afin de promouvoir et de maintenir le bien-être de nos travailleurs. Cette opportunité est offerte à tous nos employés permanents ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate. Ce service est fourni par une firme externe, Relais Expert-Conseil, qui possède plusieurs années d'expérience dans ce domaine. Les professionnels hautement qualifiés de Relais Expert-Conseil offrent des services d'aide personnalisés. Ainsi, ils sauront vous guider et vous apporter leur soutien lorsque vous ou votre famille serez confrontés à des difficultés telles que des problèmes personnels, familiaux, ou encore dans votre milieu de travail.

Aussi, Relais Expert-Conseil offre gratuitement des services d'ordre financiers et légaux. Nous sommes d'autant plus fiers de pouvoir bénéficier de leur grande expertise au sujet des problèmes de dépendance et de gestion du stress. Relais Expert-Conseil compte sur un réseau de professionnels compétents pour toute problématique associée à vous, ainsi qu'à vos enfants et/ou adolescents.

Vous pouvez communiquer avec Relais Expert-Conseil en toute confidentialité à l'un des numéros suivants :

Montréal et environs : 514 956-8288

www.relaisexpertconseil.com

Partout au le pays : 1 866 956-8288

pae@relaisexpertconseil.com

Les services sont :

Disponibles 24/7, confidentiels, sur une base volontaire, sans frais.

Nous vous assurons que l'équipe multidisciplinaire de Relais Expert-Conseil sera à l'écoute de vos préoccupations avec un grand respect et une discrétion à toute épreuve, tout en garantissant de traiter vos problèmes dans la plus grande confidentialité. N'hésitez pas à avoir recours à ces services en cas de besoin ou de les conseiller à un collègue.

Vous pouvez vous procurer des cartes format portefeuille et des dépliants au département des ressources humaines.